AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C0695
FR0010307819-FS0292

17 juin 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LEGRAND

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 juin 2013, la société Wendel SA[1] (89 rue Taitbout, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 juin 2013, indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit néerlandais Legron B.V.[2] qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LEGRAND et détenir, désormais indirectement, 501 actions LEGRAND représentant 1 002 droits de vote, soit 0,0002% du capital et 0,0004% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LEGRAND hors marché.

[1] Contrôlée par la société anonyme Wendel Participations.
[2] Société (sise Rembrandt Tower, 22nd Floor, Amstelplein 1, 1090 HC Amsterdam, Pays-Bas) contrôlée par la société anonyme Wendel SA, elle-même contrôlée par la société anonyme Wendel Participations.
[3] Sur la base d'un capital composé de 265 210 154 actions représentant 288 137 769 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.